



République et canton de Genève

---

# **AVIS**

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

**Le public est limité à 5 personnes maximum. Port du masque obligatoire.**

**Le Conseil municipal de la commune  
de Cartigny est convoqué en séance ordinaire  
le lundi 22 février 2021 à 20h30  
à la salle communale**

**Ordre du jour**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 25 janvier 2021 ;
2. Communications du bureau du Conseil municipal ;
3. Communications et propositions du maire et des adjointes ;
4. Rapports de commissions ;
5. Propositions et questions.

Stéphanie Gisler

Présidente

Cartigny, le 11 février 2021